|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | **AVENANT AU CONTRAT SIA 102 OU 103 OU 108 – (version 2014) – ARCHITECTE-INGENIEUR CIVIL-INGENIEUR SPECIALISE** |
|  |  |
|  | N°… / … (Nom de l'affaire et travaux concernés) |

Le présent avenant au contrat est conclu entre :

**Le mandant : Commune de Lausanne**

représentée par : Mme Natacha Litzistorf, conseillère municipale, directrice du logement, de l’environnement et de l’architecture

adresse : Direction du logement, de l’environnement et de l’architecture

Service d’architecture et du logement

Rue du Port-Franc 18

Case postale 5354

1002 Lausanne

tél. / fax : 021 315 56 22 / 021 315 50 05

e-mail : [arlo@lausanne.ch](mailto:arlo@lausanne.ch)

et

**Le mandataire : …**

représenté par : Mme·M. …

adresse : …

…

…

siège social à : …

tél. / fax : …

e-mail : …

IBAN : …

Suite à notre demande et à votre courrier du …, le présent avenant modifie et complète le contrat de base conclu entre les parties le …

Les articles suivants annulent et remplacent les articles correspondants du contrat de base :

1. BASE DU CONTRAT
2. DOCUMENTS CONTRACTUELS
3. DELAIS
4. PRESTATIONS ORDINAIRES (électricité)

…

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Lausanne, le …

Pour le mandant : Pour le mandataire :

La directrice du logement, … (nom de la société)

de l’environnement et de l’architecture

Natacha Litzistorf … (nom du·de la responsable)